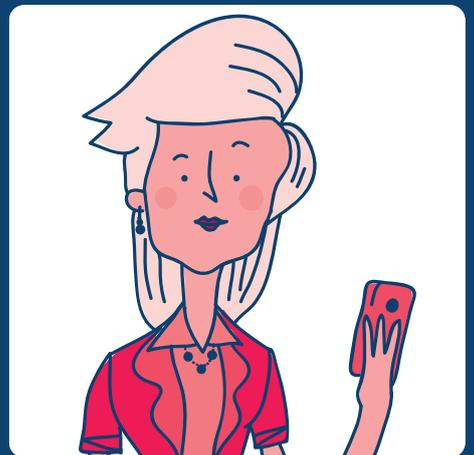
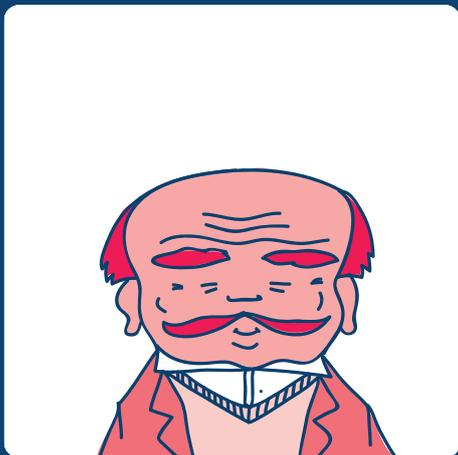
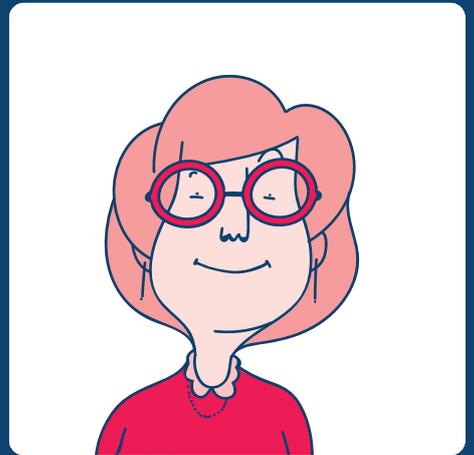


CHARTRE  
**DE BON**  
VOISINAGE  
LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE  
EST L'AFFAIRE DE TOUS !



# MOI LOCATAIRE, JE M'ENGAGE À...

## LE RESPECT & LA COURTOISIE

**C'est le moteur de la vie quotidienne.**

- Respecter la vie privée de mes voisins.
- Tenir compte des remarques de mon bailleur.
- Privilégier le dialogue à toute autre forme de communication.
- Respecter le tri sélectif et débarrasser mes encombrants en déchetterie.

## LA TRANQUILLITÉ

**Garder à l'esprit que le sol est le plafond du voisin !**

**Le bruit peut entraîner des conflits entre voisins.**

- Limiter les bruits émanant de mon appartement : matériels (hi-fi, télé ... ), humains (bruits de réunion, cris, travaux ... ).
- Intervenir auprès de ma famille et de mes amis afin de maîtriser les sons.

## NOS AMIS LES ANIMAUX

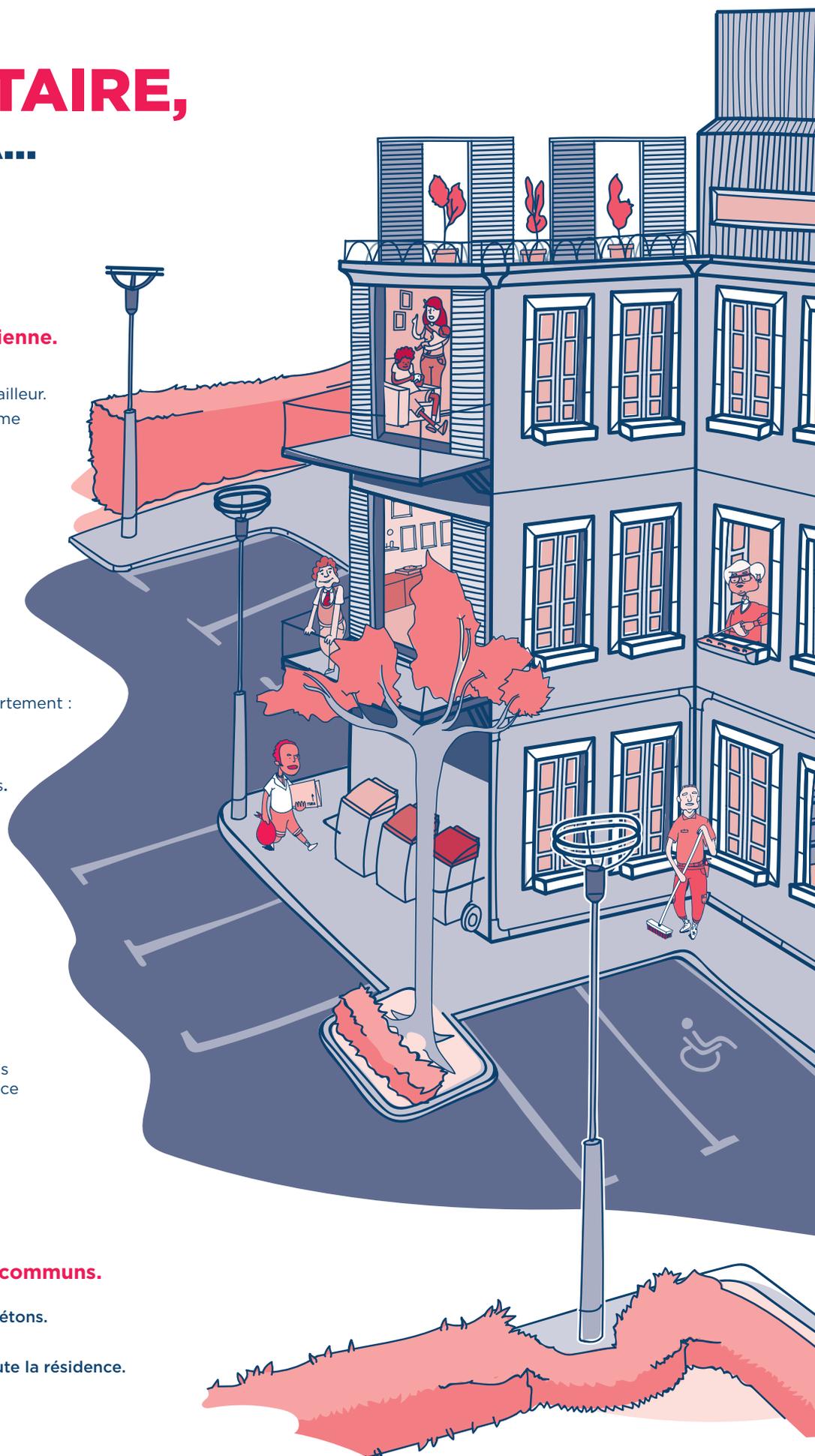
**Tolérés dans le cadre des lois en vigueur, veiller toutefois à ce qu'ils n'occasionnent aucune gêne pour le voisinage.**

- Ne pas laisser mon chien faire ses besoins aux abords de la résidence, en cas de trace désagréable, je nettoie.

## LA SÉCURITÉ

**Pour éviter tout danger, être attentif et ralentir dans les espaces extérieurs communs.**

- Rouler au pas dans ma résidence, redoubler de vigilance pour les piétons.
- Respecter les places réservées.
- Tenir mon chien en laisse dans toute la résidence.





# MOI BAILLEUR, JE M'ENGAGE À...

## LE RESPECT & LA COURTOISIE

### S'engager pour le bien-vivre ensemble.

- Présenter la charte et faire adhérer les nouveaux locataires.
- Apporter une réponse sous 8 jours à chaque réclamation.
- Maîtriser les délais d'intervention des prestataires.
- Faire preuve de discrétion et être à l'écoute des locataires.

## LA TRANQUILLITÉ

### Favoriser le calme au sein de la résidence.

- Faire intervenir sous 10 jours le service médiation pour les litiges entre locataires ou les actes d'incivilités.
- Faire respecter la Charte en intervenant fermement auprès des locataires indécents.

## LA PROPRETÉ

### Prendre soin des espaces communs pour maintenir une qualité de vie au quotidien.

- Assurer la propreté des abords de la résidence et des parties communes.

## LA SÉCURITÉ

### S'assurer de la sûreté des lieux.

- Garantir la conformité des équipements aux normes de sécurité. (ascenseur, extincteur, éclairage ...).
- Contrôler régulièrement le site et commander les travaux de remise en état dans les meilleurs délais.

# TOLÉRANCE, FRATERNITÉ, RESPECT, CONVIVIALITÉ !

Le respect, par chacun, de cette charte est  
la condition pour **bien vivre ensemble**  
au sein de votre résidence !



Pour contacter le service médiation  
et toutes nos équipes :



**05 17 837 837**

Numéro non surtaxé  
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

Pour effectuer vos démarches  
administratives et déclarer un incident

**EASY CONTACT**

## AGENCE DE NIORT

20 rue de Strasbourg • CS 68729  
79027 NIORT CEDEX

## AGENCE DE LA ROCHELLE

4 rue de La Somme • CS 10714  
17026 LA ROCHELLE CEDEX 1

## AGENCE DE POITIERS

12 boulevard du Grand Cerf • CS 10189  
86005 POITIERS CEDEX

## AGENCE DE BORDEAUX

9 rue de Condé  
33000 BORDEAUX

## AGENCE DE MELLE

28 rue de la Béronne  
79500 MELLE

## AGENCE DE THOUARS

12 avenue Victor Leclerc  
79104 THOUARS CEDEX

## AGENCE DE ROCHEFORT

69 rue de la République  
17300 ROCHEFORT

## AGENCE DE CHÂTELLERAULT

90 boulevard Blossac  
86100 CHÂTELLERAULT